Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500659-20251218-D2025_12_05-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2025 – 12 – 05**
Décision du 18 décembre 2025

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 18 décembre à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	12 décembre 2025
Nombre de membres	En exercice : 32 Quorum : 17 Présents : 21 Votants : 28 (dont 7 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Jean-Claude BELINE, Anne-Marie ECHELARD, Christian NIEL, Jean-Pierre PETERMANN, Yves RENAULT, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE. **Noyal-sur-Vilaine :** Anne CARRÉE, Christelle HOUIZOT, Marielle MURET-BAUDOIN, Pierre-Yves TANVET. **Piré-Chancé :** Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Christelle GAUTIER. **Servon-sur-Vilaine :** Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN, Evelyne PANNETIER, Sophie RANDUINEAU-PIROT.
Absents excusés	Denis GATEL (pouvoir à Jean-Pierre PETERMANN), Françoise GATEL (pouvoir à Yves RENAULT), Schirel LEMONNE, Chantal LOUIS (pouvoir à Catherine TAUPIN), Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD). Sébastien CHANCEREL (pouvoir à Jacky LECHABLE), Emmanuel CASADO (pouvoir à Christelle HOUIZOT), Benoît FOUCHER, Anne MALLET (pouvoir à Christelle GAUTIER).
Absents	Olivier BODIN, Louis HUBERT.
Secrétaire de séance	Christian NIEL.

Garantie d'emprunt : projet Espacil Habitat à Châteaugiron

Jacky LECHABLE indique que par délibération en date du 13 décembre 2012, le Pays de Châteaugiron Communauté a validé la prise en charge de la garantie d'emprunt dans le cadre de la construction de logements sociaux dès lors qu'une commune garantie à hauteur de deux fois ses dépenses réelles de fonctionnement (moyenne sur 3 ans).

Espacil Habitat a pour projet de construire 6 logements PLS à Châteaugiron. Pour la réalisation de ces logements, Espacil Habitat souhaite mettre en place un prêt consenti auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Espacil Habitat sollicite le Pays de Châteaugiron Communauté pour garantir ce prêt à hauteur de 100 %.

Les modalités de cette garantie d'emprunt sont les suivantes :

- Le Pays de Châteaugiron Communauté accorde sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 927 127,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 176387 constitué de 3 lignes de prêt
- La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 927 127,00 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt
- La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité
- Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement
- Le Pays de Châteaugiron Communauté s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le contrat de prêt n° 176387 signé entre Espacil Habitat et la Caisse des dépôts et consignations est présenté en annexe.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500659-20251218-D2025_12_05-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ d'accorder la garantie d'emprunt sollicitée par Espacil Habitat pour un projet de logements situé à Châteaugiron, dans les conditions susmentionnées ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

Le Secrétaire de séance,

Christian NIEL